

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

N° 2017-P96f

Au Conseil d'administration

Pour : DÉCISION

Date 2017-09-12

Sujet/titre

Approbation fédérale de l'utilisation du sol – Monument national à la mission du Canada en Afghanistan – Choix de l'emplacement

But de la proposition

Au nom d'Anciens Combattants Canada, le ministère du Patrimoine canadien a demandé au Conseil d'administration de la CCN d'octroyer l'approbation fédérale de l'utilisation du sol pour le futur emplacement du Monument national à la mission du Canada en Afghanistan. L'emplacement concerné est situé à l'ouest du Musée canadien de la guerre.

Recommandation

QUE l'approbation fédérale de l'utilisation du sol soit octroyée pour l'éventuel aménagement du Monument national à la mission du Canada en Afghanistan à l'emplacement proposé à l'ouest du Musée canadien de la guerre.

Que la préparation et la signature du document de l'approbation fédérale de l'utilisation du sol pour le choix de l'emplacement du futur Monument national à la mission du Canada en Afghanistan soient déléguées au directeur général, Aménagement de la capitale.

Soumis par :

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale

Nom

Signature

1. Autorité

L'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*.

2. Description du projet

Le 8 mai 2014, Anciens Combattants Canada (ACC) annonçait qu'un monument national à la mission du Canada en Afghanistan (le « Monument ») serait érigé dans la capitale du pays. Le projet est géré par le ministère du Patrimoine canadien (PCH) au nom d'ACC. Le Monument servira de témoignage de la force, du courage et de la valeur des membres des Forces armées canadiennes, des policiers et des civils qui ont participé à la mission canadienne en Afghanistan.

Le Monument a pour but de fournir un lieu de pèlerinage et de réflexion, d'inciter le public à comprendre et à apprécier l'importance de la mission du Canada en Afghanistan et de se prêter à des activités publiques comme des événements commémoratifs. Le Monument devrait devenir un point de repère important dans le secteur du cœur de la capitale et plus particulièrement dans le voisinage immédiat du boulevard de la Confédération. Dans les désignations établies ou les « ordres » de commémorations (ordres 1 à 3), en tenant compte de divers facteurs, dont son importance nationale et son budget, le Monument est considéré comme étant d'un « ordre de commémoration 2 ».

Le Conseil d'administration de la CCN a octroyé en janvier 2015 l'approbation fédérale de l'utilisation du sol pour l'aménagement du monument à un emplacement situé sur l'esplanade supérieure du débarcadère de Richmond. À la suite de consultations auprès de la communauté des anciens combattants, ACC a demandé en 2016 un second examen des emplacements proposés pour le monument. Les quatre emplacements choisis à partir de l'inventaire des sites commémoratifs dans la région de la capitale du Canada et présentés à ACC au cours de l'été 2016 étaient :

- le Manège militaire de la place Cartier
- la pelouse de la Phalange canadienne
- l'esplanade supérieure du débarcadère de Richmond
- l'ouest du Musée canadien de la guerre

Le 14 juillet 2016, la majorité du Groupe de travail consultatif sur les commémorations d'ACC a choisi l'esplanade supérieure du débarcadère de Richmond comme emplacement privilégié. Le 5 octobre 2016, ACC et le ministère de la Défense nationale (DN) ont organisé un sommet des intervenants au cours duquel la majorité des participants ont choisi l'emplacement situé à l'ouest du Musée canadien de la guerre. La description du site est jointe en annexe.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

| Article / Comparable | Ouest du Musée canadien de la guerre |
|--|--|
| MTIN | Oui |
| Conformité aux plans de la CCN | Oui |
| Propriété du site | CCN |
| Association thématique | Bonne association thématique avec le Musée de la guerre |
| Figure dans l'« Inventaire de l'étude des sites éventuels de monuments commémoratifs » | Identifié comme un site d'ordre 3 |
| Échelle | Peut accueillir un monument d'échelle moyenne et de petits rassemblements |
| Visibilité du site | Très bonne visibilité en raison de la présence de la promenade SJAM et du réseau des sentiers récréatifs de la CCN. |
| Caractère du site | Espace vert pastoral propice au recueillement. Le design du musée voisin aura une influence sur le design du monument. |
| Accès universel | Universellement accessible |
| Impact sur les autres activités sur le site | Le site est utilisé par le Festival de blues d'Ottawa. Il y aurait impact sur le festival. |
| Lignes directrices de design | Non préparées. Seront influencées par le design du musée, son paysage et la berge de la rivière. |
| Protection des vues | Protection de l'avant-plan des vues – impact sur la hauteur du monument. |
| Contamination du site | Contamination confirmée |

L'emplacement à l'ouest du Musée canadien de la guerre

Les consultations avec le Musée canadien de la guerre et PCH ont révélé que le Musée s'oppose à l'emplacement du monument en question pour les motifs qui suivent :

- « Des constructions supplémentaires dans la bande de terrain étroite qui longe la rivière du côté ouest de la propriété du Musée de la guerre auraient une incidence et même un effet négatif sur la vision architecturale originale souhaitée par l'architecte. De plus, l'ajout d'un monument commémoratif consacré à un conflit ou une mission entrainera fort probablement d'autres demandes semblables, augmentant les incidences sur cette vision architecturale. Cela irait à l'encontre de l'intention d'origine concernant l'utilisation et la vocation des terrains entourant le musée.
- « En tant qu'institution culturelle nationale et centre d'excellence universitaire, le Musée doit agir et être perçu comme un organisme d'apprentissage. Pour y arriver, le Musée a évité de mettre l'accent sur un conflit plutôt que sur un autre. Le fait de placer un monument commémoratif à une telle proximité pourrait être perçu par le

public comme faisant partie du Musée de la guerre lui-même, ce qui irait à l'encontre du rôle et de la fonction du Musée. »

Afin d'atténuer les préoccupations du Musée en ce qui concerne l'emplacement situé à l'ouest du Musée de la guerre, il serait peut-être pertinent d'élaborer un ensemble plus contraignant de lignes directrices de design pour le monument. Celles-ci pourraient assurer que le monument est en harmonie avec le design du musée et encourager le recours aux aménagements paysagers et artistiques à titre d'éléments commémoratifs.

| Risque | Probabilité | Impact | Réponse planifiée |
|---|-------------|--------|--|
| Le risque de ne pas satisfaire la préférence des partenaires fédéraux se soldera par des priorités contradictoires et des retards de projets. | Élevée | Modéré | Élaborer un ensemble de lignes directrices fortes dans un effort pour tenir compte des préoccupations exprimées. |

4. Liens stratégiques

- Le Plan d'entreprise de la CCN, 2017-2018 à 2021-2022 – « *La CCN continuera également à travailler avec des partenaires à l'avancement de projets de monuments commémoratifs nationaux dans la région de la capitale qui soulignent des contributions historiques importantes et le vécu de gens au Canada et dans le monde entier.* »
- Le Plan de la capitale du Canada 2017-2067
- Le Plan stratégique des monuments commémoratifs de la capitale du Canada (2006)
- Le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005)
- La Protection des vues de la capitale du Canada (2007)
- La Masse des terrains d'intérêt national (MTIN) - Le site fait partie de la MTIN

5. Consultations et communication

À la demande de la CCN, PCH a entrepris des consultations avec ACC, le Musée canadien de la guerre et les concepteurs du musée, Moriyama et Teshima Architectes. On trouvera un résumé détaillé de ces consultations en annexe.

Suite à la décision sur le choix de l'emplacement du monument, d'autres consultations comprendront :

- Un sondage en ligne, offrant à tous les Canadiens l'occasion de participer. Les questions seront concentrées sur les considérations touchant le design du monument et l'expérience qu'il procure aux visiteurs.
- PCH, en collaboration avec le bureau de liaison des Autochtones de la CCN, va entreprendre des discussions avec les Algonquins de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan sur le site choisi.

- PCH consultera les groupes qui organisent régulièrement des événements sur le site adjacent du parc des plaines LeBreton afin de s'assurer que le monument et les cérémonies n'ont pas d'incidences négatives les uns sur les autres.
- PCH organisera une table ronde avec les intervenants fédéraux pour fournir une mise à jour sur le choix du site et pour préciser les prochaines étapes du projet. Les intervenants comprendront ACC, la CCN, le ministère de la Défense nationale, Affaires internationales Canada et la Gendarmerie royale du Canada.

6. Prochaines étapes

- | | |
|--|------------------------|
| • Concours de design – Phase 1 | Octobre 2017 |
| • Élaboration des lignes directrices de design urbain | Sept. 2017 à Déc. 2017 |
| • Présentation des lignes directrices de design urbain au CCUDI | Décembre 2017 |
| • Sélection des finalistes | Décembre 2017 |
| • Concours de design – Phase 2 | Février 2018 |
| • Propositions conceptuelles pour la Phase 2 du concours de design | Mars à juin 2018 |
| • Présentation des propositions au CCUDI et au jury | Août 2018 |
| • Sélection du design gagnant | Septembre 2018 |
| • Présentation du design détaillé au CCUDI | Mars 2019 |
| • Approbation fédérale du design par le Conseil d'administration | Juin 2019 |

7. Liste des annexes

Annexe 1 – Les options de site

Annexe 2 – Descriptions et analyse des sites

Annexe 3 – Rapport de consultation

8. Auteurs de la proposition

Daniel Champagne, directeur général, Aménagement de la capitale (AC)

Lucie Bureau, directrice intérimaire, Planification et Approbations fédérales (AC)

Sandra Candow, chef, Approbations fédérales (AC)

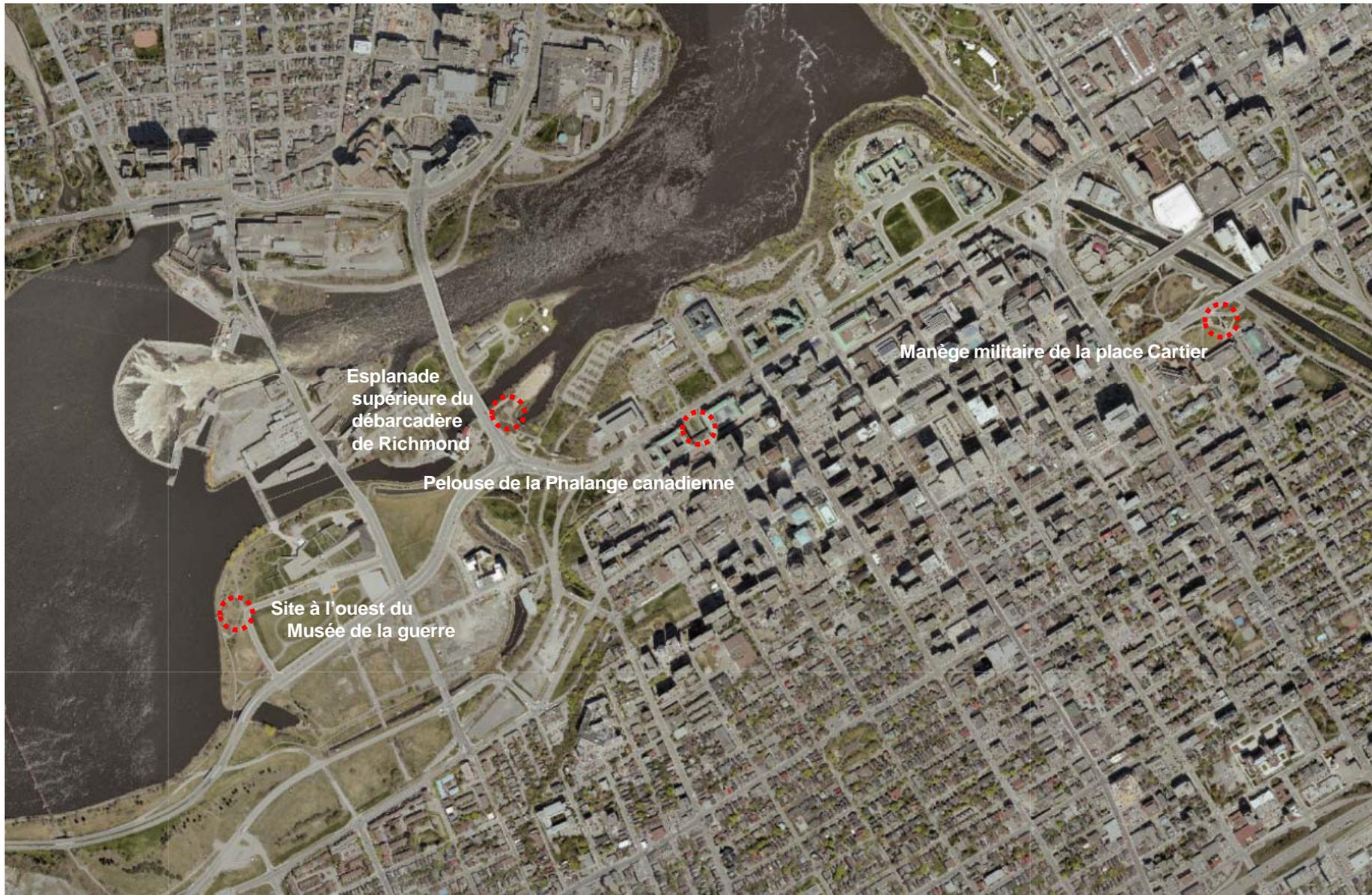
Jason Hutchison, architecte du paysage principal, Design et Utilisation du sol (AC)

Monument national commémorant la mission du Canada en Afghanistan

Emplacements proposés

Juillet 2016

Quatre emplacements potentiels



Esplanade supérieure du débarcadère de Richmond



Esplanade supérieure du débarcadère de Richmond

CONTEXTE

Caracteristiques

- Propriété de la CCN
- ± 800 m²

Utilisation actuelle

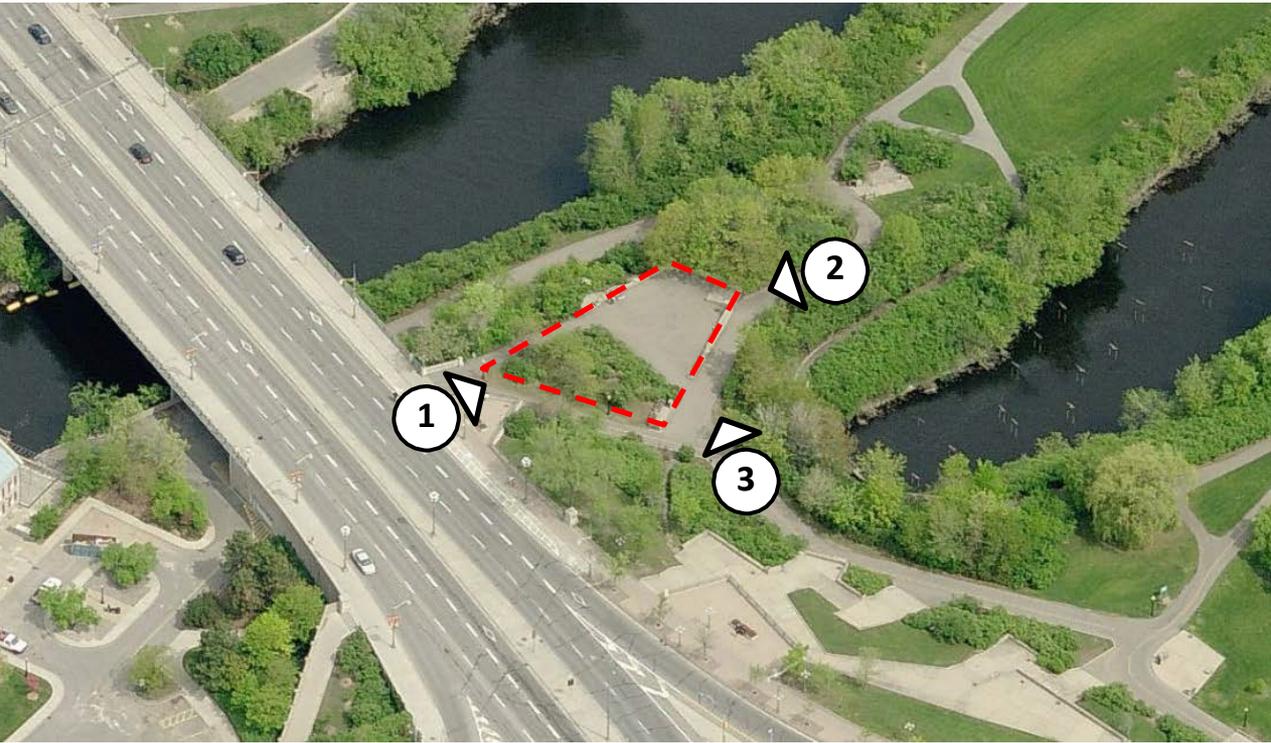
- Place publique vacante
- Parc urbain

Lien thématique

- Proximité du Monument de la Marine royale canadienne
- Vue de la Tour de la Paix
- Débarcadère de Richmond : un débarcadère militaire historique

Accès et visibilité

- Projet futur d'amélioration de l'accessibilité universelle (CCN, achèvement prévu : 2018)
- Projet futur d'accessibilité des berges du débarcadère de Richmond (CCN, achèvement prévu : 2019)
- Visible à partir des sentiers récréatifs, du pont du Portage
- Situé sur les parcours d'honneur du boulevard de la Confédération



Esplanade supérieure du débarcadère de Richmond



Vue actuelle de l'emplacement

Analyse

Avantages

- La bonne visibilité et les vues
- Propriété de la CCN et entretien à long terme par la CCN
- Lien thématique
- Le réaménagement futur du débarcadère de Richmond facilitera l'accès au secteur
- La transformation de l'île Chaudière (Date prévue d'achèvement de la Phase 1 : 2018) en une communauté durable augmentera le profil général du secteur et en accroîtra l'achalandage.
- La proximité des sentiers récréatifs

Inconvénients

- Le niveau de bruit
- La contamination du sol pourrait avoir des incidences sur le calendrier du projet

Réaménagement futur du débarcadère de Richmond



Rendu

Réaménagement futur du débarcadère de Richmond



Rendu

Réaménagement proposé de l'île Chaudière – Réaménagement Zibi à l'île Chaudière



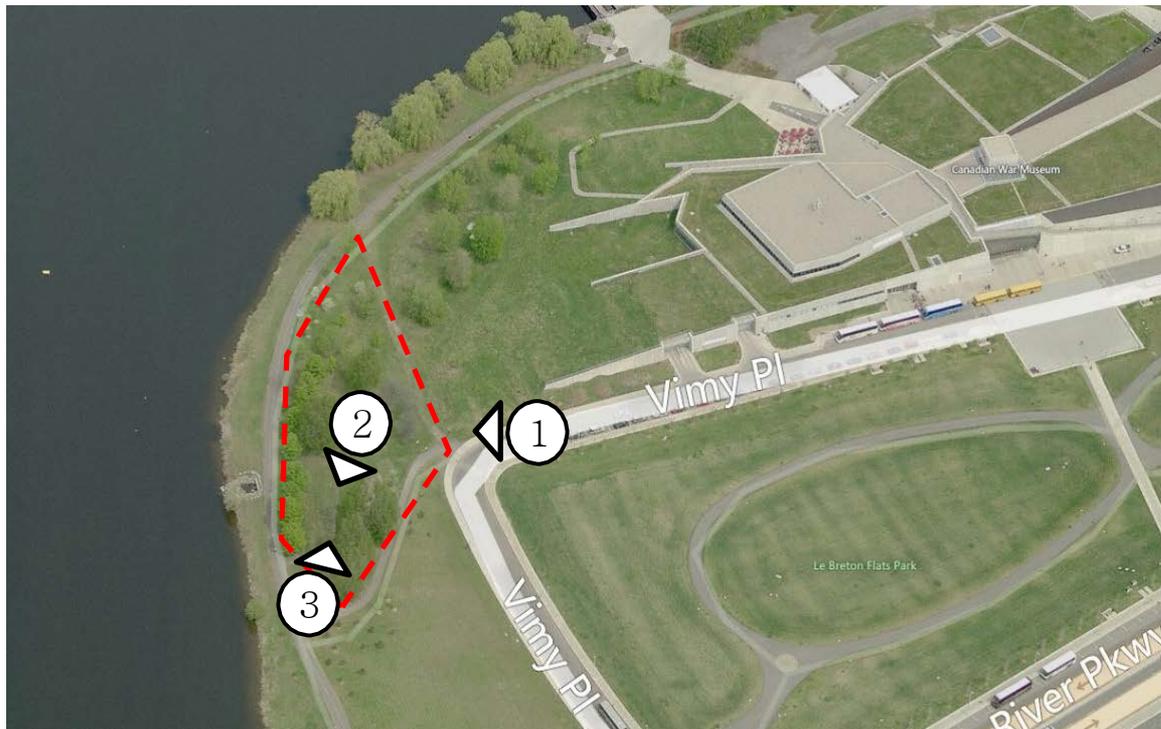
Rendu

Emplacement situé à l'ouest du Musée canadien de la guerre



Site à l'ouest du Musée canadien de la guerre

CONTEXTE



Caractéristiques

- Propriété de la CCN
- 2 500 m²
- Cadre de parc

Utilisation actuelle

- Espace vert en bordure d'un sentier récréatif, lieu d'événements et pôle d'interprétation historique

Liens thématiques

- Musée canadien de la guerre
- Vue partielle de la Tour de la Paix

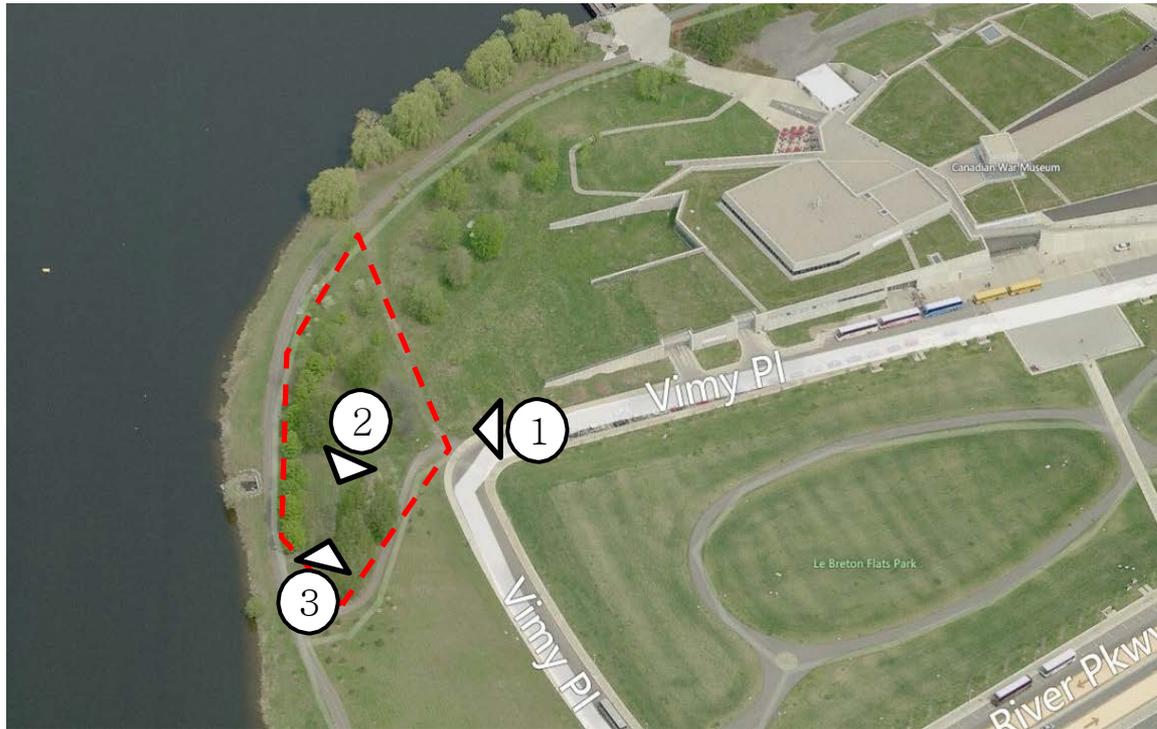
Accès et visibilité

- Accessibilité universelle
- Visible du Musée canadien de la guerre, de la route Place Vimy, de la promenade Sir John A. MacDonald, du sentier récréatif et de la rivière des Outaouais



Site à l'ouest du Musée canadien de la guerre

ANALYSE



Avantages

- Propriété de la CCN et entretien à long terme par la CCN
- Lien thématique
- Vues panoramiques
- Environnement calme et serein
- Facilité d'accès et proximité des sentiers récréatifs
- Proximité des réaménagements de l'île Chaudière et des plaines LeBreton

Inconvénients

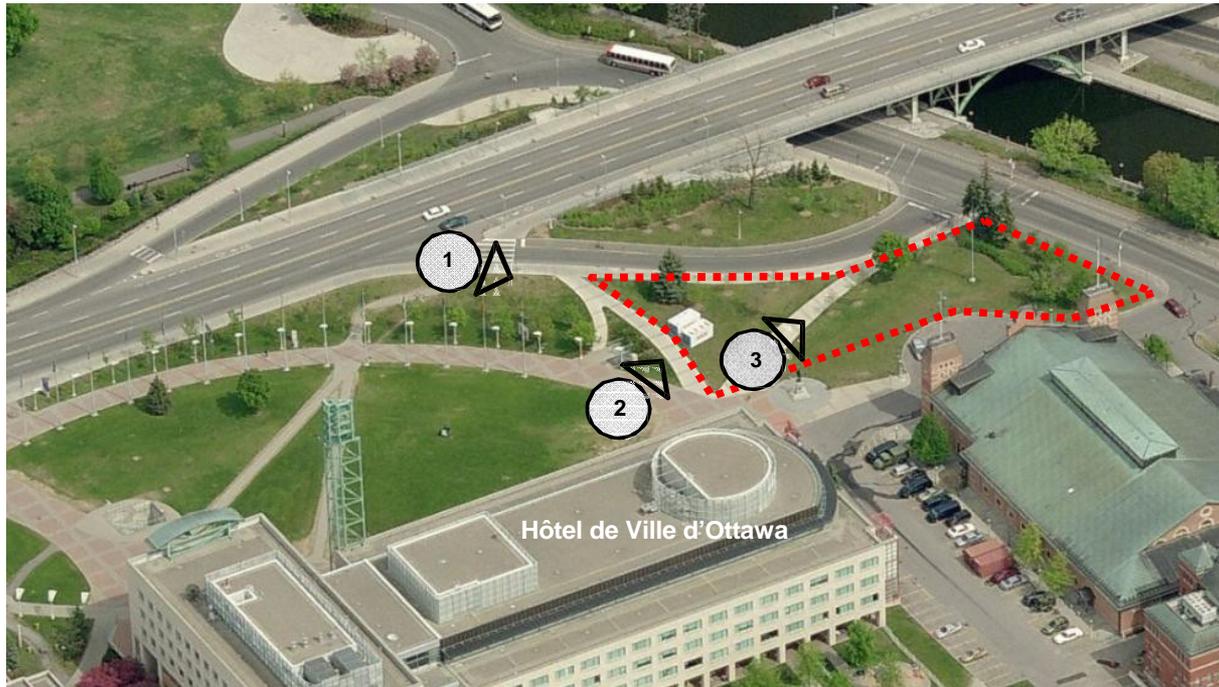
- Contamination importante du sol, ce qui aurait des incidences sur le calendrier de réalisation du projet



Manège militaire de la place Cartier



Manège militaire de la place Cartier



CONTEXTE

Caractéristiques

- Propriété de la CCN et de la DN
- ± 1,500 m²

Utilisation actuelle

- Environnement de parc urbain
- Près du Monument municipal des pompiers

Liens thématiques

- Quartier général de la DN, Manège militaire
- Adjacent au site du patrimoine mondial de l'UNESCO du canal Rideau

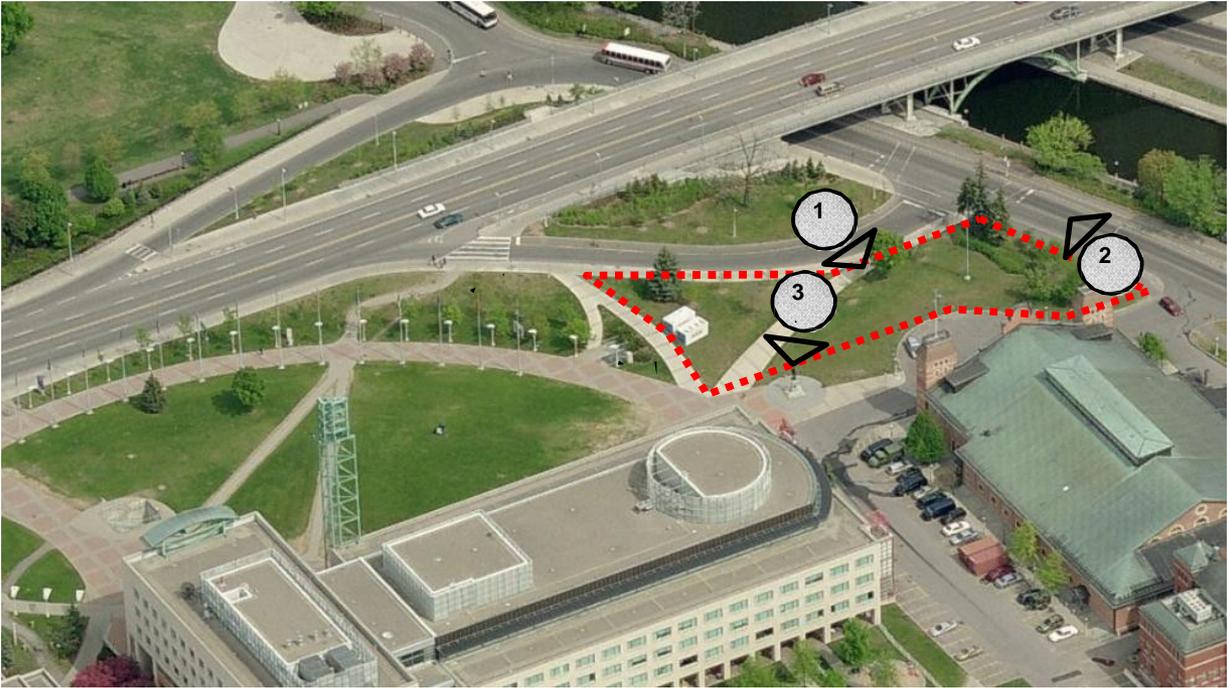
Accès et visibilité

- Accessibilité universelle
- Visible de l'avenue Laurier Ouest, du Manège militaire de la place Cartier, du quartier général de la DN et du canal Rideau



Manège militaire de la place Cartier

ANALYSE



Avantages

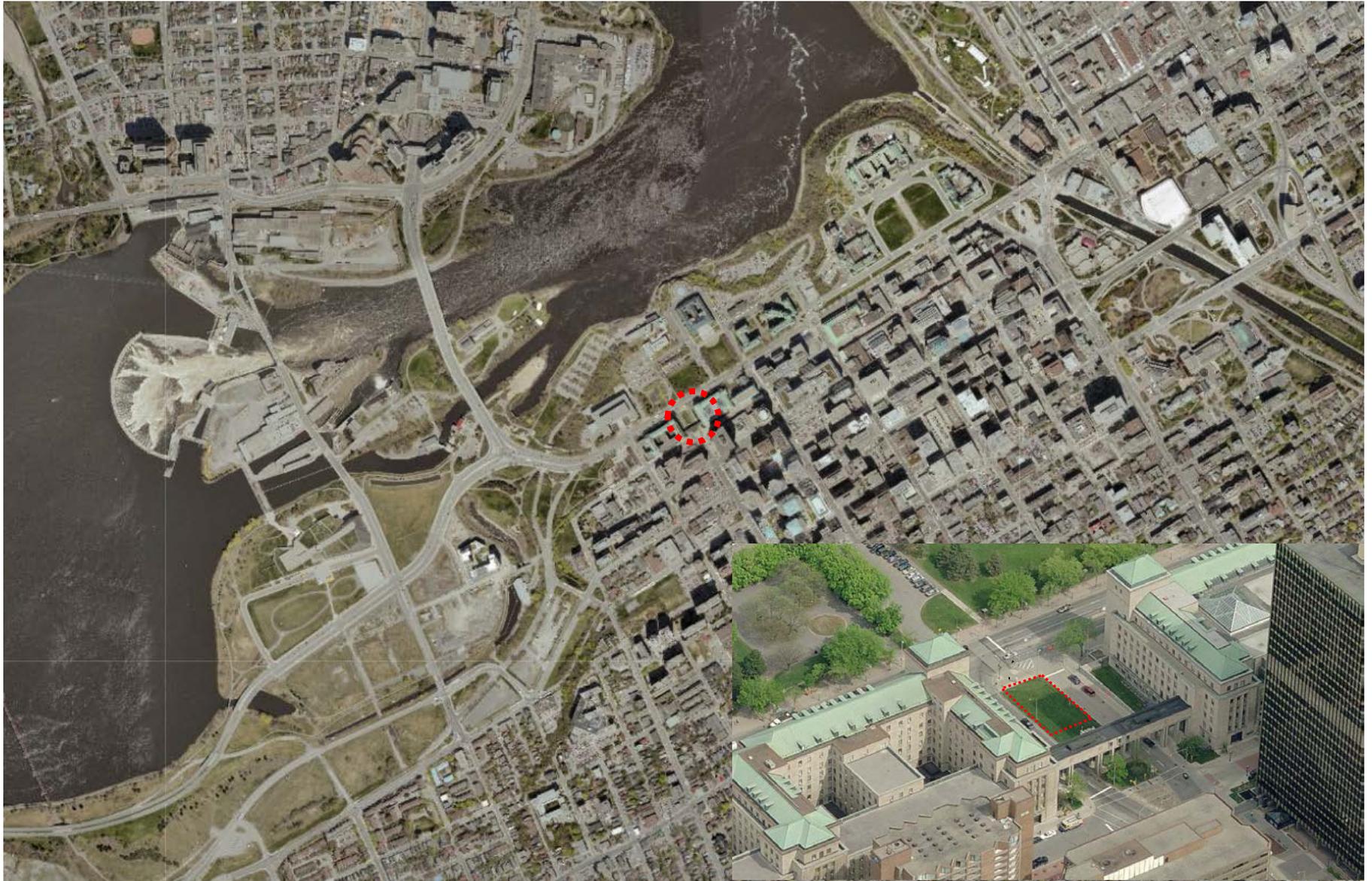
- Liens thématiques
- Bonne visibilité et facilité d'accès

Inconvénients

- Niveaux de bruit et de circulation
- Infrastructures souterraines qui pourraient avoir des incidences sur le déroulement du projet
- Émanations éventuelles de la future installation de traitement des odeurs des eaux usées située à proximité

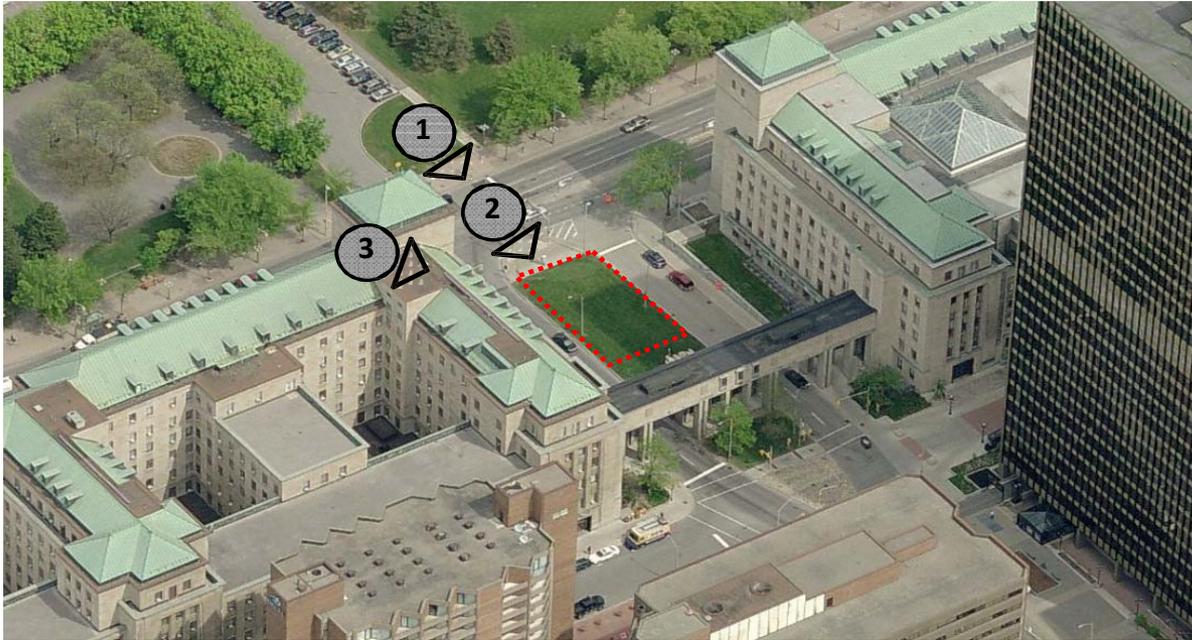


Pelouse de la Phalange canadienne



Pelouse de la Phalange canadienne

CONTEXTE



Caractéristiques

- Propriété de la Ville d'Ottawa
- 350 m²

Utilisation actuelle

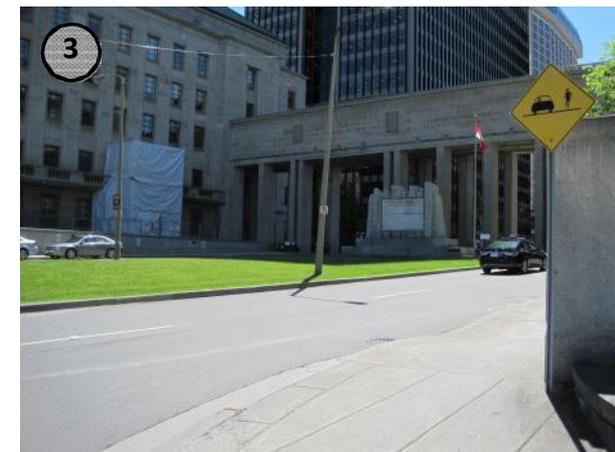
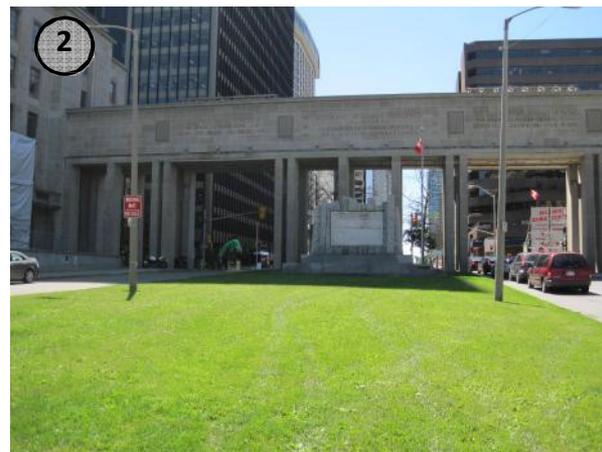
- Pelouse sans utilisation particulière

Liens thématiques

- Autres éléments commémoratifs militaires dans les environs (Phalange canadienne, Arche commémorative, édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest)

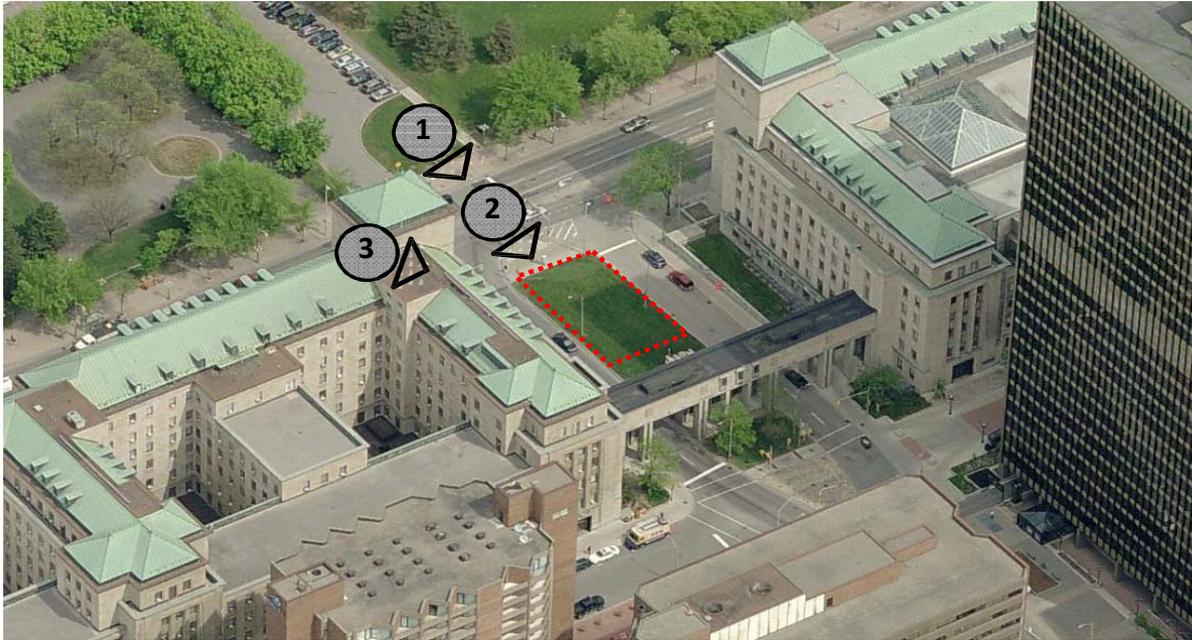
Accès et visibilité

- Accessibilité universelle
- Visible des rues Wellington et Lyon
- Situé sur les parcours d'honneur du boulevard de la Confédération



Pelouse de la Phalange canadienne

ANALYSE

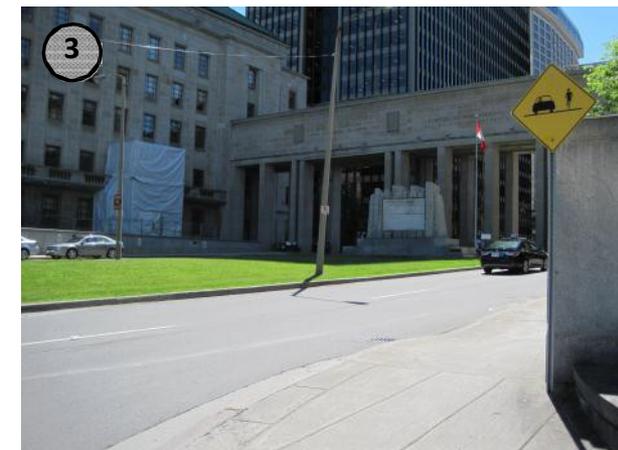
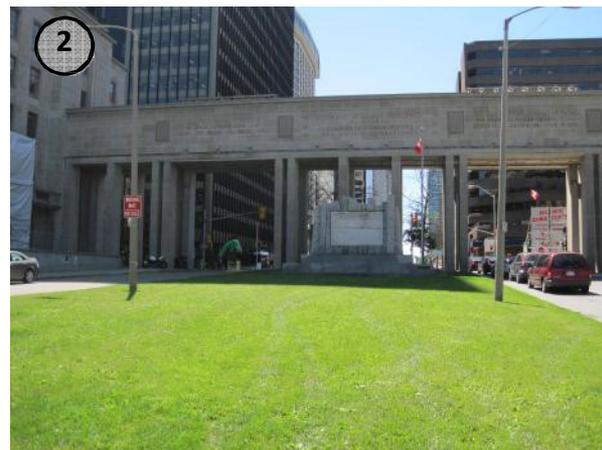


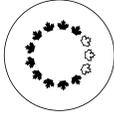
Avantages

- Bonne visibilité et facilité d'accès
- Liens thématiques

Inconvénients

- Propriété non fédérale, nécessiterait des discussions/négociations avec la Ville d'Ottawa, ce qui aurait des incidences sur le calendrier de réalisation du projet
- Niveaux de bruit et de circulation des véhicules
- Espace de rassemblement limité; pourrait nécessiter la fermeture de rues pour la tenue de cérémonies
- L'intégration du nouveau monument pourrait avoir des incidences sur l'expérience des autres éléments commémoratifs déjà sur le site
- Infrastructures souterraines municipales existantes pouvant avoir des incidences sur le calendrier de réalisation du projet





Annexe 2 – Description et analyse des sites

L'emplacement à l'ouest du Musée canadien de la guerre

En ce qui concerne le choix de ce site pour le monument, il faut tenir compte de ce qui suit :

- Le projet est conforme au cadre de politique pour l'utilisation du sol de la CCN. Le site fait partie de la Masse des terrains d'intérêt national et il est désigné comme espace vert urbain de la capitale dans le Plan de secteur du cœur de la capitale (2005). Le site est désigné comme un emplacement de monument commémoratif d'« Ordre 3 » dans l'« Inventaire de l'étude des sites possibles de monuments commémoratifs » (2008) de la CCN.
- On note une forte association thématique entre le site et ses environs. Le site est à proximité du Musée canadien de la guerre. Le site est également à proximité de la rivière des Outaouais et il est entouré d'espaces verts ; ce qui en fait un lieu idéal pour le recueillement.
- L'emplacement du site dans une zone très courue par les visiteurs accroîtra la visibilité du monument.
- Le site est de grandeur suffisante pour accueillir un monument d'échelle moyenne et de petits rassemblements.
- Le site appartient à la CCN.
- La nature du site comporte un caractère contemplatif tout en maintenant un haut degré de visibilité à la fois à partir de la rue et du sentier de la rivière des Outaouais.
- Les consultations auprès du Musée canadien de la guerre ont révélé que le Musée s'oppose à l'emplacement du monument sur ce site.

Les autres éléments dont il faut tenir compte dans le processus du design comprennent :

- L'emplacement est situé immédiatement à l'ouest du Musée canadien de la guerre et, à ce titre, le design du monument sera influencé par celui du musée dont il devra tenir compte, ainsi que de ses aménagements paysagers et des berges de la rivière.
- L'emplacement est situé dans un secteur de « limites de hauteur des avant-plans » qui pourrait limiter la hauteur du monument.
- L'emplacement est adjacent à une zone de service secondaire utilisée par le Festival de blues d'Ottawa.
- L'emplacement des infrastructures de services souterraines devra être confirmé.
- Selon l'information disponible, ce site est contaminé. Le budget du projet devra comprendre des provisions pour imprévus pour une évaluation environnementale de site et ensuite des plans de gestion du sol et de l'eau souterraine.

Le 26 juillet 2017

Monument national commémorant la mission du Canada en Afghanistan

Rapport de consultation préparé par le ministère du Patrimoine canadien

À la demande d'Anciens Combattants Canada (ACC), le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a présenté à la CCN une demande d'approbation de l'utilisation du sol pour un nouveau site à considérer comme emplacement du Monument national commémorant la mission du Canada en Afghanistan. Cet emplacement est situé à l'ouest du Musée canadien de la guerre.

Dans le cadre de ce processus, la CCN a exigé des rapports de consultation sur le choix du site ainsi que des plans pour consultations futures. Cette information est jointe ci-dessous.

Consultations terminées

Anciens Combattants Canada

Le 14 juillet 2016, le Groupe consultatif sur les commémorations d'Anciens Combattants Canada, qui comprend d'anciens combattants, a été consulté sur les quatre sites proposés par la Commission de la capitale nationale et Patrimoine canadien (voir l'Annexe A) pour le Monument national commémorant la mission du Canada en Afghanistan. La majorité des membres du groupe consultatif ont donné leur appui au site du débarcadère de Richmond comme site préféré (voir l'Annexe B).

Le 5 octobre 2016, le Groupe consultatif sur les commémorations a présenté les quatre sites proposés pour le monument aux participants du Sommet des intervenants représentant divers intervenants, y compris des organismes d'anciens combattants. Le 6 octobre 2016, on a demandé aux participants du Sommet de voter pour un site préféré; la majorité a voté pour l'emplacement situé à l'ouest du Musée canadien de la guerre (voir l'Annexe C).

ACC a noté que l'approbation fédérale d'utilisation du sol existante pour le débarcadère de Richmond ne devrait pas être annulée à moins que l'approbation fédérale d'utilisation du sol pour le site à l'ouest du Musée canadien de la guerre ne soit approuvée. Si l'approbation fédérale d'utilisation du sol pour le site à l'ouest du Musée n'était pas approuvée, l'approbation fédérale d'utilisation du sol existante pour le débarcadère de Richmond devrait rester dans les dossiers pour considération future possible.

Musée canadien de la guerre

En juin 2017, les Affaires corporatives du Musée canadien de l'histoire et du Musée canadien de la guerre ont partagé les déclarations qui suivent avec PCH :

« Des constructions supplémentaires dans la bande de terrain étroite qui longe la rivière du côté ouest de la propriété du Musée de la guerre auraient une incidence et même un effet négatif sur la vision architecturale originale souhaitée par l'architecte Raymond Moriyama. De plus, l'ajout d'un monument commémoratif consacré à un conflit ou à une mission entrainera fort probablement d'autres demandes semblables, augmentant l'incidence négative sur cette vision architecturale. Ce qui irait à l'encontre de l'utilisation et de la vocation des terrains entourant le musée.

« En tant qu'institution culturelle nationale et centre d'excellence universitaire, le Musée doit agir et être perçu comme un organisme d'apprentissage. Pour y arriver, le Musée a évité de mettre l'accent sur un conflit plutôt que sur un autre. Le fait de placer un monument commémoratif à une telle proximité pourrait être perçu par le public comme faisant partie du Musée de la guerre lui-même; ce qui irait à l'encontre du rôle et de la fonction du Musée. » [Traduction]

Le document *La Vision architecturale du Musée canadien de la guerre et le Mandat du Musée* est joint en Annexe D.

La gestion des installations du Musée a également présenté des extraits du livre « *Le document fondateur : le Musée canadien de la guerre* » rédigé par l'architecte du musée Raymond Moriyama qui renforce la position du Musée :

Page 36 - « *L'environnement urbain construit à l'est, et le paysage champêtre à l'ouest se croisent sur le site du musée. L'architecture du musée devait embrasser ces deux conditions avec noblesse et élégance.* »

Page 51- *La relation avec le site*

Le design a également été inspiré par la relation avec le site, avec l'environnement construit et les éléments contextuels comme :

la Tour de la Paix

le secteur champêtre de l'ouest d'Ottawa

le secteur urbain de l'est d'Ottawa

Page 77 – *L'intégration au terrain et la liaison de l'ouest champêtre et de l'est urbain*

Le bâtiment est intégré au terrain, émergeant des champs pastoraux à l'ouest et menant au centre urbain de la Tour de la Paix, en liant la qualité rurale d'Ottawa au centre urbain et à la Cité parlementaire.

Émanant de l'ouest pastoral, le musée émerge lentement et calmement hors de terre et s'élève pour tenir compte du centre urbain et de la Cité parlementaire. » [Traduction]

Des copies de ces pages de livre sont disponibles sur demande.

Moriyama et Teshima Architectes

PCH a consulté Raymond Moriyama et la firme Moriyama et Teshima Architectes, les architectes qui ont conçu le Musée canadien de la guerre. M. Moriyama a émis ce qui suit :

« *Je ne suis pas contre un monument pour commémorer la mission du Canada en Afghanistan, mais je crains de devoir m'opposer définitivement à la suggestion du site proposé.* » [Traduction]

La position de M. Moriyama sur le choix du site est plus détaillée dans une lettre (voir l'Annexe E) adressée à PCH par la firme d'architecture en date du 20 juillet 2017.

Consultations et engagement futurs

Dès que le Conseil d'administration de la CCN aura pris une décision sur la demande d'approbation de l'utilisation du sol pour le monument en question, on entreprendra ce qui suit.

Les Algonquins de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan

PCH, en collaboration avec le bureau de liaison des Autochtones de la CCN, va entreprendre des discussions avec les Algonquins de Kitigan Zibi et de Pikwakanagan sur le site choisi. Ces consultations sont prévues pour septembre/octobre 2017 avant le lancement du concours de design.

Autres intervenants fédéraux

PCH organisera une table ronde avec les intervenants fédéraux pour fournir une mise à jour sur le choix du site et pour préciser les prochaines étapes du projet. Les intervenants comprendront ACC, la CCN, le ministère de la Défense nationale, Affaires internationales Canada et la Gendarmerie royale du Canada. Cette discussion est prévue pour septembre/octobre 2017.

L'engagement du public

Dans le cadre du processus de planification du concours de design, PCH procédera à un sondage en ligne, qui sera affiché sur une page réservée à cette fin du site Web du ministère. Les questions seront concentrées sur les considérations touchant le design du monument et l'expérience qu'il procure aux visiteurs.

On utilisera les médias sociaux de PCH et de ACC, y compris Facebook et Twitter, pour promouvoir l'engagement du public. Le sondage restera ouvert de 7 à 10 jours. Une fois la période du sondage terminée, PCH analysera les résultats et produira un rapport sommaire. Cet engagement du public est prévu pour septembre 2017.

Record of Discussion – Commemoration Advisory Group Meeting



Thursday, July 14, 2016

0830 – 1600 (EDT)

**Pearson Boardroom, International Development Research Centre
150 Kent Street, Ottawa, Ontario**

In Attendance

- Richard Blackwolf, Canadian Aboriginal Veterans and Serving Members Association
- Steven Clark, Royal Canadian Legion
- Dr. Stephen Harris, Directorate of History and Heritage, Department of National Defence (co-chair)
- Derrill Henderson, National Council of Veteran Associations in Canada & Hong Kong Veterans Association of Canada
- Michel Houle, Veterans UN-NATO Canada
- Ray Kokkonen, Canadian Peacekeeping Veterans Association
- Commander Dan Manu-Popa, Canadian Joint Operations Command, Canadian Armed Forces
- H el ene Robichaud, A/Director General, Commemoration, Veterans Affairs Canada
- Gerry Wharton, The Army Navy and Air Force Veterans in Canada

Regrets

- Linda Brunet, Encounters With Canada
- Dr. Lee Windsor, University of New Brunswick Gregg Centre

Record of Discussion

The Veterans Affairs Canada (VAC) Assistant Deputy Minister, Strategic Policy and Commemoration along with Director General of Commemoration, who is also the VAC co-chair, provided opening remarks for the first face-to-face meeting of the Commemoration Advisory Group (CAG).

The CAG Terms of Reference were discussed and agreed to, with minimal changes. The mandate of the CAG is to provide advice to the Minister of Veterans Affairs on how VAC, through its Canada Remembers Program, can engage Canadians in paying tribute to all those who have served Canada since

Confederation, including those who died in service, Veterans who are no longer with us and today's Veterans.

During an *in camera* discussion, Dr. Steve Harris was selected by the members as the members' co-chair to the VAC co-chair (Director General of Commemoration).

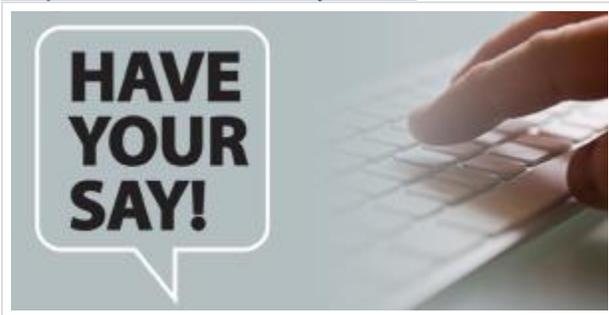
VAC co-chair provided the CAG with an update of Canada Remembers Program activities. An overview was provided of the July 2016 commemoration, both in Canada and in France, of the centennial of the Battles of the Somme and Beaumont-Hamel. Also, it was explained that work is underway for Veterans' Week 2016 commemorative initiatives, including learning resources to engage educators and youths across the country in remembrance.

CAG members were consulted on the site for the National Memorial to Canada's Mission in Afghanistan.

- Presentations were made by Canadian Heritage and the National Capital Commission, followed by a group discussion.
 - It was explained that the memorial's intent is to recognize the commitment and sacrifice of Canadian men and women (military and civilian) who served in Afghanistan as well as the support provided by Canadians at home.
 - Four Ottawa sites were presented. From east to west, the sites are: the Cartier Square Drill Hall, the lawn of the Canadian Phalanx, the Richmond Landing Upper Plaza and the west of the Canadian War Museum. Considerations associated with each site were presented. Considerations included accessibility, proximity to public transit, parking, environmental impacts, assembly space, noise levels, presence of other monuments, as well as future plans for the sites.
- The majority of the CAG members agreed to recommending that the CAG endorse Richmond Landing as a preferred site for the National Memorial to Canada's Mission in Afghanistan, with six members in favour, two opposed, and two absent.

Record of Discussion – Stakeholder Summit

[Skip to "Have Your Say" form](#)



October 5 and 6, 2016
Gatineau, Quebec

Background

The Minister of Veterans Affairs and Associate Minister of National Defence hosted a Stakeholder Summit in Gatineau, Québec on October 5 and 6, 2016. The Minister and Veterans Affairs Canada (VAC) Acting Deputy Minister, Karen Ellis, were joined by over 149 participants representing more than 36 stakeholder organizations, Veterans, members of the Minister's six Advisory Groups, subject matter experts and Government officials.

Advisory Group presentations

The focus of the Summit was the work undertaken to date by the Minister's six advisory groups. The member co-chairs of each advisory group made a presentation to Summit participants and responded to questions.

The **Commemoration Advisory Group** presented its mandate, its work and recommendations, noting that Commemoration is not just about memorials but is also a recognition of service.

Discussion Highlights

There was considerable discussion on the location of the proposed National Memorial to commemorate those who served in Afghanistan and the support of those at home. One participant described the proposed Richmond Landing site as currently hard to access, hidden, and filled with debris. It was pointed out that this area is part of a major

site redevelopment plan. Another member felt it was inappropriate that only the people in the room would vote on the site for the National Memorial. It was recommended that Afghanistan Veterans and their families be consulted before a final decision is made. The presenter acknowledged and agreed with that recommendation. There was great support for the Memorial to be located next to the War Museum.

THE CANADIAN WAR MUSEUM

Architectural Vision and Museum Mandate

The Canadian War Museum is Canada's national museum of military history and, in both its mandate and architecture, is an institution dedicated to scholarly study and dissemination of information about Canada's diverse military history experiences, rather than a place of memoriam.

Architectural Vision

“Out of the pastoral west the Museum emerges slowly and quietly out of the earth and rises to address the urban centre and the Parliamentary Precinct. The resulting architectural concept: a regenerative landscape.”

Raymond Moriyama

Designed by renowned Canadian architect Raymond Moriyama and located on the south bank of the Ottawa River, the Canadian War Museum is one of Canada's most significant museums. The award-winning architectural design theme is “regeneration,” and evokes not only the impact of war on the land, but also nature's ability to regenerate and to accommodate the physical devastation wrought by human conflict.

The building itself houses the National Collection and tells the stories of Canadians who served their country at home and abroad during times of war and conflict — its function as a museum is complemented by its physical and cultural surroundings. Beginning with the architectural concept, to the final design and construction, the building is integrated with the land, emerging from the pastoral fields in the west and leading towards the urban centre and the Peace Tower, tying the rural quality of Ottawa to the urban core and the Parliamentary Precinct.

Additional structures in the narrow band along the river on the west side of the War Museum property would impact and arguably even detract from the architectural vision as originally intended by Raymond Moriyama. Furthermore, the addition of a commemorative monument to any one conflict or mission is certain to attract other such requests, further impacting that architectural vision. This would be inconsistent with the use and intent of the land surrounding the Museum.

Canadian War Museum: Maintaining the Museum's Role

As Canada's national museum of military history, the Canadian War Museum disseminates knowledge through research, collections, exhibitions and public programs. The Museum is, first and foremost, a centre of excellence in the study of military history.

It does not attempt to compete with the Cenotaph and other war memorials as a place of commemoration.

A uniquely valued public institution for all Canadians, the War Museum's main mission is to promote public understanding of the country's military history in its personal, national and international dimensions.

The Museum's **Canadian Experience Galleries**, organized chronologically, highlight the ways in which past events have shaped Canada and Canadians, and present the brutal realities of organized human conflict and the importance of remembrance and understanding. The exhibitions use the human experience of war — told mainly through the personal stories, artifacts and the recollections of ordinary Canadians — to engage visitors in a personal dialogue about their country, its past and its prospects.

The Museum's mandate and mission have informed all aspects of the Museum's building and its contents. While the **Royal Canadian Legion Hall of Honour** explores Canada's long history of honouring individuals; and chronicles how Canadians have remembered and commemorated their military past, it is the Museum's **Memorial Hall**, located just inside the Museum foyer, that is designated as the one public space for quiet reflection and remembrance. Containing the headstone from the tomb of the Unknown Soldier, **Memorial Hall** serves as a silent tribute to all Canadians, from all conflicts, who have died in the service of Canada

As a national cultural institution and a centre of scholarly excellence, the Museum must act and be seen as a learning organization. To that end, the Museums has avoided placing any particular emphasis on one conflict over another. The placement of a commemorative monument in such close proximity would be considered by the public to be part of the War Museum itself and would be inconsistent with the role and function of the Museum.

MORIYAMA & TESHIMA ARCHITECTS

109 Murray Street unit 3
Ottawa Ontario
Canada K1N 5M5
Telephone: 613 562 2908
Fax: 613 562 1267

July 20, 2017

Francine D. Lefebvre
Senior Manager, Monuments and Public Art
Canadian Heritage
11th floor (11-10), 15 Eddy Street
Gatineau, Quebec

Regarding: Proposed location for a new monument to commemorate Canada's Mission in Afghanistan near the Canadian War Museum

Dear Ms. Lefebvre,

Thank you for contacting Raymond Moriyama and Moriyama & Teshima Architects for our input in the proposed location for a new monument commemorating Canada's Mission in Afghanistan on the west side of the Canadian War Museum.

As per Raymond's email on June 30th 2017, while he supports the notion of a monument for this cause, he is opposed to the proposed location west of the CWM. As noted in his legacy document *In Search of a Soul*¹, the Museum's design was directly inspired by the pastoral landscape of LeBreton Flats, which on the western edges opens up to the Ottawa River's Nepean Bay. This pastoral landscape is tied to one of the fundamental architectural concepts of the Museum: *Regenerative Landscapes*. As written on page 47:

"Thus, the new Canadian War Museum emerges gently, almost invisibly, from the Ottawa River, growing gradually out of the grassy pastoral landscape of LeBreton Flats. As it rises toward the east and the urban cityscape, its grass-covered roof turns to copper to reflect Ottawa's urban vernacular, particularly the traditional copper-capped Parliamentary Precinct. There are no vertically thrusting towers, only subtle representations of geological forms from across Canada. The overall feeling is horizontal, more landscaping than building. In the end, the ordinary is rendered quietly nationalistic and extraordinary."

¹ Moriyama, Raymond, *In Search of a Soul: designing and realizing the new Canadian War Museum*, Vancouver: Douglas & McIntyre Ltd., 2006. Print.

MORIYAMA & TESHIMA ARCHITECTS

The CWM emerges gently from the Ottawa River is essential to the concept of the Museum. If a monument were to be placed along its western edge, this powerful connection to the Ottawa River's edge would be visually and experientially interrupted – thereby impacting the essence of the design.

The proposed location of the monument between the River and where Vimy Place bends 90 degrees, would also create a new axial condition along Vimy and thereby create a new commemorative focus along the entrance way to the Museum. Integral to the CWM was the notion of commemoration: the Hall of Remembrance was designed to honour the memories of veterans and sacrifices made for Canada. Abstract and pure – the space, in its perfect geometry and controlled light – is timeless and spiritual like the Museum itself. The CWM's timelessness is key, and introducing a new commemorative monument focused on a specific historical event – however important - may distract from these broader goals.

We note that the details of the design intentions are further documented in 2014 *The Legacy Document* by Raymond Moriyama and which will be made available. We are available to provide further details at a presentation in front of the Board on September 12th. The details of the content and the presenters will be confirmed at a later date.

Sincerely,
Moriyama & Teshima Architects



Jason Moriyama
Partner



Diarmuid Nash
Partner



Brian Rudy
Partner



Emmanuelle van Rutten
Director, Ottawa

c.c. Raymond Moriyama
Mark O'Neill
Guy Larocque